

Certificat aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) par la voie de la validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAEP) - session 2025

Circulaire n°2024-083 du 26/09/2024 relative à l'ouverture de la session 2025 du C.A.P.P.E.I. par la voie de la V.A.E.P.

Affaire suivie par : Pascale Schwager présidente du jury académique du C.A.P.P.E.I.
Elisabeth Jardon, vice-présidente du jury académique du C.A.P.P.E.I.
Mél : ash-academie@ac-creteil.fr / Elisabeth.Jardon@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissements des lycées professionnels, des lycées polyvalents publics et privés sous contrat et des établissements régionaux d'enseignement adapté.

S/C de Mesdames les Inspectrices d'Académie-Directrices Académiques et Mesdames et Messieurs les Directeurs des réseaux d'enseignement privé

Références :

- Décret n° 2020-1634 du 21 décembre 2020 relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI)*
- Arrêté du 21 décembre 2020 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI)*
- Circulaire du 12-2-2021 parue au BOEN du 11 mars 2021*

Annexes :

- Arrêté portant ouverture pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive par la voie de la validation des acquis de l'expérience professionnelle, session 2025*
-

Les inscriptions sont ouvertes du lundi 23 septembre (9 heures) au vendredi 18 octobre 2024 (17 heures).

Les candidats transmettent au plus tard le vendredi 25 octobre 2024 leur dossier de recevabilité.

Une séance plénière est prévue le 04 décembre 2024 pour les candidats dont le dossier de recevabilité est validé.

Le dossier de validation est à transmettre entre le lundi 2 décembre 2024 et le vendredi 10 janvier 2025.

Les entretiens auront lieu au mois de mars 2025.

**La secrétaire générale adjointe en charge des politiques éducatives
Francette Dalle Mese**

**La présidente du jury académique du CAPPEI
Pascale Schwager**